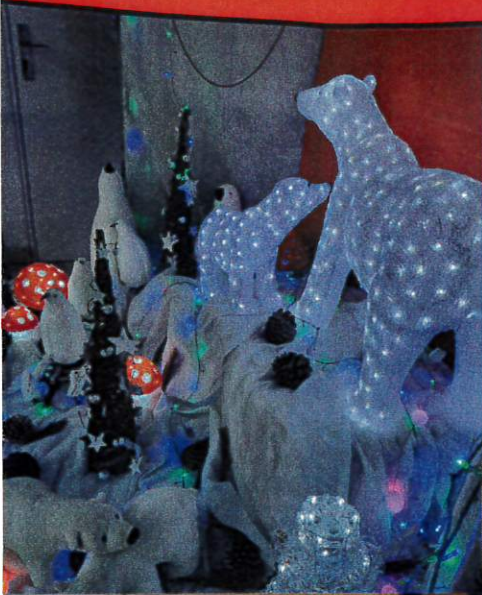


La Voix de l'Arquenon

N° 187

Octobre Novembre Décembre 2023

Bonne Année 2024

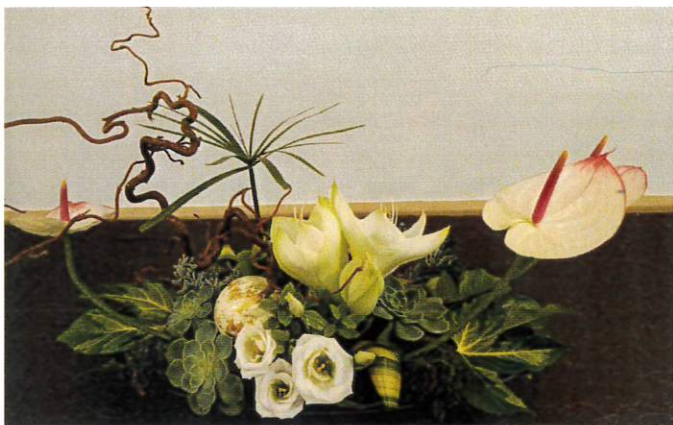




Commémoration du 11 novembre



Repas du CCAS



Art Floral - démonstration



Généalogie



Spectacle de magie avec Passe-Muraille

Sommaire

Le mot du Maire	3
Les échos du conseil municipal	4
La vie communale	11
La vie associative	22
La vie scolaire	31

Infos Mairie

Mairie de Créhen

2 Rue du Stade - 22130 CREHEN

☎ 02.96.84.13.12

✉ mairie@crehen.fr

Site internet : www.crehen.fr

Facebook : commune de créhen

Horaires d'ouverture de la mairie et de l'agence postale :

Lundi et vendredi : 9h - 12h30

Mardi et Jeudi : 9h - 12h30/ 14h - 16h30

Samedi : 9h - 12h

Mercredi : fermée

Horaires de la bibliothèque

☎ 02.96.84.35.51 :

Mardi : 9h - 11h

Mercredi : 14h - 17h30

Jeudi : 10h30 - 12h30

Samedi : 10h30 - 12h30

Gratuite pour tous

Fermeture de la bibliothèque les lundis et vendredis

Directrice de la publication :

Marie-Christine COTIN

Comité éditorial :

Commission Bulletin Communal

Photos bulletin :

Services de la Mairie

Conception et mise en page :

Alain MACÉ et Murielle GUÉRIN

Impression :

Mairie de Créhen



Le mot du Maire

Notre commune s'est habillée pour célébrer la période magique des fêtes, dans la sobriété. Merci aux bénévoles qui ont contribué à cette transformation.

Cependant, dans un contexte de célébration et de partage, il est difficile de ne pas évoquer les turbulences qui secouent notre monde. La guerre sévit dans plusieurs endroits du globe, les attentats terroristes et tous les types d'ignominies et d'incivilités portent atteinte à l'humanité. Nous devons avoir une pensée pour tous ces innocents qui sont les victimes de ces conflits déchirants. Ces événements nous rappellent l'importance de la paix, de la compassion et de la solidarité.

Plus localement, ces tensions ont des incidences notamment dans l'inflation qui touche chacun d'entre nous et également toutes les structures du service public.

Notre commune, comme toutes les autres, doit faire face à cette inflation, aux contraintes sécuritaires et normatives qui ne cessent d'augmenter. Malgré tous ces aléas, l'année 2023 aura vu la réfection des départementales, la mise en accessibilité de la mairie et conclu l'engagement de la réalisation de la Résidence Champagne et de la maison de santé Pluridisciplinaire.

Nous sommes tous aujourd'hui les acteurs d'une révolution sans précédent avec un grand chamboulement des modes de vies, des nouveaux enjeux environnementaux. La difficulté réside dans le fait que le changement s'accélère plus vite que notre façon de penser. Les règles en matière de foncier, de déchets et d'eau s'imposent à nous et nous allons devoir modifier nos pra-

tiques. L'objectif de la nouvelle année est de vous accompagner dans ces changements et nous allons essayer de le faire au mieux.

Les fêtes de fin d'année sont l'occasion de réaffirmer nos valeurs de solidarité et de compréhension pour faire en sorte que la vie soit plus paisible et agréable.


Chaque sourire, chaque acte de solidarité, chaque échange contribuent à édifier un monde meilleur, plus harmonieux et j'ai la prétention de croire qu'il ne s'agit pas d'un rêve lointain mais d'une réalité à portée de main.

Une pensée pour tous ceux qui contribuent à la vie locale : les entreprises et leurs salariés, les associations et leurs bénévoles, les structures scolaires et leurs enseignants, les femmes et les hommes qui chaque jour s'occupe des autres et sont à leur service et à vous tous, citoyennes et citoyens qui êtes la raison de vivre et d'agir de notre collectivité.

Je vous donne rendez-vous le samedi 6 janvier prochain à 18h à la salle polyvalente pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Je vous souhaite à toutes et tous une très belle fin d'année pleine de bonheur, qu'elle soit empreinte de convivialité, de joie et d'esprit de famille.

Marie-Christine COTIN.



COMMUNE DE CRÉHEN

*Départ de la croisière 2024
Destination sur Bonheur et Réussite
Durée du voyage : 365 jours + 1
Bagages essentiels :
Santé, Bonheur et Prospérité
Bonne année 2024 !*

Marie-Christine Cotin, Maire,
les adjoints, le conseil municipal
et les employés communaux
vous souhaitent le meilleur
pour cette nouvelle année.



Les échos du conseil municipal

du 21 septembre 2023

Les délibérations sont synthétisées
dans le bulletin communal.

Si vous souhaitez plus de détail, vous pouvez les consulter
sur notre site internet www.crehen.fr

Présents : Marie-Christine COTIN, Françoise LAIGO, Claudine LONCLE, Martine JOUFFE, André BOURGET, Alain MACÉ, Gilbert BIARD, Michel BOITTIN, Béatrice BURLLOT, Jean-Luc CADE, Philippe DOS, Virginie EVEN et Sylvie MENIER

Excusés : Chantal DETOT (procuration à Claudine LONCLE), Delphine MARTIN (procuration à Virginie EVEN) et Pierre MILLOT (procuration à Gilbert BIARD)

Absent : Malo LETONTURIER

Secrétaire de séance : Michel BOITTIN

Dinan Agglomération : rapport d'activités 2022

L'analyse est réalisée au regard du cadre de référence national, qui regroupe les ambitions de développement durable en 5 finalités essentielles, permettant d'appréhender les cohérences et transversalités recherchées dans les projets :

- La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère ;
- La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources ;
- La cohésion sociale, la solidarité entre les territoires et les générations ;
- L'épanouissement de tous les êtres humains ;
- Les dynamiques de développement suivant des modes de consommation et de production responsables.

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activités 2022 de Dinan Agglomération.

Validation du plan d'actions communal élaboré dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale de Dinan Agglomération

Françoise LAIGO explique au Conseil Municipal que Dinan Agglomération a signé une convention en septembre 2020 avec l'Office Français de la Biodiversité (OFB) pour lancer un programme d'actions sur trois ans autour de la biodiversité, en appui technique avec l'association COEUR Emeraude.

L'Atlas de la Biodiversité de Dinan Agglomération a pour objectif :

- D'améliorer la connaissance pour engager l'action et la mobilisation locale sur la biodiversité
- De déployer un premier programme d'actions au plus proche du citoyen et de l'échelon communal sur le territoire
- D'être un outil d'aide à la décision permettant une meilleure appréhension des futurs aménagements et de leurs impacts environnementaux
- De sensibiliser, de former et d'impliquer les acteurs et

habitants du territoire

- D'avoir des outils d'évaluation et de connaissance.

La commune de Créhen a candidaté, par délibération du 23 septembre 2021, et a été retenue parmi 24 communes de Dinan Agglomération.

De nombreux ateliers de travail ont été organisés et ont permis de dégager les 4 axes suivants, dans lesquels sont déclinées 39 actions communales, à poursuivre ou à engager :

- ✓ Agir en faveur du patrimoine naturel communal
- ✓ Sensibiliser et faire connaître le patrimoine naturel communal
- ✓ Améliorer la connaissance du patrimoine naturel communal
- ✓ Inciter les habitants et entreprises de la commune à agir en faveur du patrimoine naturel

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal valide le plan d'actions élaboré dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité intercommunale.

Nomination d'un référent SPANC à Dinan Agglomération

A l'unanimité, le Conseil Municipal nomme Le Maire, Marie-Christine COTIN, référente du service public d'assainissement non collectif (SPANC) de Dinan Agglomération.

Elévateur de la mairie : avenant n°2 du lot 2 « serrureries »

Le fournisseur ayant fait une erreur dans la couleur de la passerelle (blanche au lieu de grise), Claudine LONCLE a accepté le rabais de 5% du fournisseur, soit un geste de 1 188 € HT.

Logement communal 19 Rue de la Fontaine : prix du loyer

Le prix du loyer du logement type T4 avec une superficie de 110 m² est fixé à 550 € par mois plus les charges. Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

Entrepôt : stockage temporaire du matériel

En attendant que le nouvel entrepôt soit construit sur le terrain communal à la Motte, il est nécessaire de stocker temporairement le matériel qui se trouve dans le local actuel. Mme le Maire explique que l'entreprise GUERIN située 2 La Croix au Brun (dans l'ancien centre d'insémination artificielle) propose des box. La location d'un box de 400 m² coûterait 1000 € par mois.

Après en avoir délibéré, à la majorité (15 pour et 1 abstention (Jean-Luc CADE)), le Conseil Municipal autorise Le Maire à signer un bail temporaire de location auprès de la société GUERIN le temps de réaliser le nouveau local de stockage.

Installation de 2 panneaux de temps et du kit d'affichage dans la salle de sports (rink hockey)

Société retenue : STRAMATEL de Le Cellier (44) pour la somme de 1 271,80 € TTC pour l'installation de deux panneaux autonomes et 360 € pour le kit d'affichage.

Acquisition de décorations de Noël

Nouvelles décorations de Noël à l'arrière de l'église et au rond-point de Montafilan pour la somme de 2 038 € TTC (société retenue : DECOLUM de Tronville en Barrois (55))

Terrain Rue de Montafilan : construction de logements

Madame Le Maire rappelle au Conseil Municipal sa décision prise lors des séances du 23 juin 2022 et du 26 janvier 2023 de confier à un bailleur social l'étude de faisabilité de plusieurs logements sur le terrain communal cadastré C1423 et situé Rue de Montafilan.

Elle explique que la commission urbanisme a reçu le 12 septembre dernier le seul bailleur social qui a présenté un projet. Le projet présenté par NEOTOA consiste à construire 4 logements (3T4 et 1 T5). La société explique qu'elle ne peut descendre en dessous des 4 logements pour que leur plan soit viable. Elle ajoute qu'un promoteur a également proposé un aménagement d'une seule construction individuelle sur un terrain divisé en deux et dont la portion restante pourrait être cédée aux riverains.

Elle précise que le terrain est difficile à aménager : en pente et très biscornu. Les membres de la commission urbanisme se sont rendus sur place pour mieux appréhender le projet de NEOTOA. Ce projet très ambitieux nécessite une construction des habitations en limite de propriété. Même s'il n'est pas prévu de vis-à-vis sur l'habitation la plus proche, une telle construction priverait le voisin du soleil. Afin de respecter les riverains qui ne souhaitaient aucune construction, la commission propose de ne pas retenir la proposition du bailleur NEOTOA.

Philippe DOS regrette d'abandonner le projet de logements à loyer modéré alors que des centaines de familles sont sur liste d'attente pour ce type de logement sur le territoire intercommunal.

Jean-Luc CADE demande à consulter les riverains avant de se prononcer sur le projet.

Madame Le Maire répond que les riverains se sont déjà très clairement prononcés contre les constructions. Elle comprend que le projet de 4 logements est trop dense pour ce quartier, mais elle propose d'y construire au moins deux habitations individuelles. Elle ajoute que comme elle s'y était engagée lors de la concertation avec les riverains, lorsque le plan de division sera créé, une réunion de présentation sera à nouveau organisée pour leur présenter le projet final.

Après en avoir délibéré, à la majorité (13 voix pour et 3 abstentions (Béatrice BURLLOT, Michel BOITTIN et Jean-Luc CADE)), le conseil municipal :

- Décide de renoncer au projet porté par NEOTOA de construction de quatre logements à loyer modéré sur le terrain communal cadastré C1423, situé Rue de Montafilan,
- Décide de diviser en deux la parcelle pour la proposer à la vente à deux particuliers qui auront un projet de résidence principale individuelle, de résidence locative (hors touristique), ou de maison d'assistants maternels (MAM), au même tarif qu'il était proposé depuis 2016, à savoir 75 € le m².
- Donne pouvoir au Maire de choisir un géomètre pour réaliser un projet de division foncière,
- Donne pouvoir au Maire de procéder à la vente des terrains après division foncière, et à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Acquisition d'une portion de terrain à un particulier Impasse de la Champagne

Martine JOUFFE présente au Conseil Municipal la proposition de Monsieur Geoffrey PERREE, propriétaire de la parcelle cadastrée A1201, située 3 Rue de la Fontaine, qui propose de vendre à la commune une portion de son jardin (environ 100 m²) qui donne sur l'OAP (Opération d'Aménagement Programmée) de l'Impasse de la Champagne. En contrepartie, il souhaite avoir un accès direct à son jardin par l'Impasse de la Champagne.

Elle explique qu'une proposition lui a été faite au tarif de 10 € le m² comme toutes les zones à urbaniser que la commune acquiert à des particuliers. L'intéressé quant à lui souhaite une vente à hauteur de 30 € le m².

Après en avoir délibéré, à la majorité (15 voix pour et 1 abstention (Béatrice BURLLOT)), le Conseil Municipal :

- Considérant la nécessité de maintenir une équité sur le prix des terrains à urbaniser que la collectivité acquiert auprès des particuliers,
- Considérant que les derniers terrains ont été achetés 10 € le m²,
- Décide de ne pas acheter le terrain de Mr PERREE à un montant supérieur à 10 € le m²,
- Décide que l'ouverture sur le terrain privé communal ne pourra se faire que si Monsieur PERREE vend une portion de son terrain à la collectivité au tarif de 10 € le m².

Demande d'installation d'une clôture mitoyenne Rue de la Fontaine

Claudine LONCLE explique au Conseil Municipal que la haie mitoyenne du terrain communal situé 19 Rue de Fontaine est abimée. Les riverains, Monsieur et Madame COUPE, proposent d'installer une clôture mitoyenne en claustras, que la commune finance la moitié de son coût et aide Mr COUPE à l'installer.

La commission bâtiments, réunie le 12 septembre dernier, propose de ne pas accepter cette demande car une clôture en claustras coûte cher et que cela pourrait créer un précédent. Une solution en grillage souple a été proposée aux demandeurs qui précisent que si les claustras ne sont pas financés pour moitié par la commune ils

laisseront la haie actuelle. Les membres de la commission proposent de ne pas financer la moitié de la clôture d'autant plus que la commune ne sait pas encore ce que deviendra le fond de la parcelle qui se situe dans la zone OAP (Orientation d'Aménagement Programmée) du PLUIH.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil Municipal refuse de financer la moitié de la clôture mitoyenne en claustras entre le logement communal sis 19 Rue de la Fontaine et la propriété de Monsieur et Madame COUPE. En contrepartie, la commune s'engage à tailler la haie proprement du côté de son logement.

du 19 octobre 2023

Présents : Marie-Christine COTIN, Françoise LAIGO, Claudine LONCLE, Martine JOUFFE, André BOURGET, Alain MACÉ, Gilbert BIARD, Michel BOITTIN, Béatrice BURLLOT, Jean-Luc CADE, Chantal DETOT, Philippe DOS, Virginie EVEN, Malo LETONTURIER et Delphine MARTIN

Excusés : Sylvie MENIER (procuration à Claudine LONCLE) et Pierre MILLOT (procuration à Gilbert BIARD)

Secrétaire de séance : Philippe DOS

Elaboration du Plan Communal de Sauvegarde

Madame Le Maire explique au Conseil municipal l'obligation d'élaborer un plan communal de sauvegarde afin de préparer la réponse aux situations de crise et regrouper l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population. Il détermine, en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens disponibles, et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

Elle donne la parole à Monsieur Pierre MAILLARD, délégué territorial de l'association ECTI, Bénévolat Sénior de Compétences, afin d'expliquer au conseil municipal de quelle manière son association peut accompagner la collectivité dans l'élaboration de son plan communal de sauvegarde. Monsieur MAILLARD rappelle au conseil municipal que l'article 731-3 du code de sécurité antérieure rend obligatoire l'élaboration d'un PCS pour les communes dont le territoire est compris dans le champ d'application de certains risques, ce qui n'est pas le cas de Créhen. Cependant, l'actualité nous montre qu'aucune commune n'est à l'abri de situations perturbantes nécessitant la sauvegarde et le soutien des populations, qu'il s'agisse d'inondation, de canicule, d'orage ou de vent violents.

Monsieur MAILLARD ajoute que leurs experts sont bénévoles, ils ne perçoivent aucune rémunération, mais sont défrayés de leurs frais de déplacements liés à la mission. Il présente un devis de 3 600€ HT qui inclut :

- La participation aux frais de gestion de l'Association ECTI
- Les frais administratifs et de papeterie (téléphone,

informatique, papier, chemises, classeurs, ...)

- Les frais de déplacement des experts

Accord du Conseil Municipal.

Validation de la charte d'éclairage public

Françoise LAIGO explique au Conseil Municipal que la Charte « Eclairage public et Biodiversité », fruit d'un partenariat entre Dinan Agglomération, ses communes membres et le SDE 22, a pour ambition de contribuer à disposer d'un éclairage public plus vertueux et plus respectueux de la vie nocturne et des milieux naturels.

Elle présente le document technique qui explique que cette charte est complémentaire à la Charte Ecowatt, elle s'inscrit dans la continuité de l'Atlas de la Biodiversité intercommunale de Dinan Agglomération dont 24 communes bénéficient. Accord du Conseil Municipal.

Déplacement d'un candélabre pour un particulier - Rue des Tilleuls : convention avec le SDE

André BOURGET explique au Conseil Municipal que Monsieur et Madame CHARLOT souhaitent diviser leur propriété sise 8 Rue des Tilleuls, pour vendre une portion constructible. Tel que le projet se présente, le foyer d'éclairage public B0394 se trouvera au milieu de l'entrée du terrain à vendre.

Il présente un devis du SDE (Syndicat Départemental d'Énergies) de 1 905,12 € TTC. (Coût total des travaux majoré de 8% de frais d'étude et de suivi), dont 1 146,60 € TTC à la charge de la collectivité.

Considérant que ces travaux ne profiteront qu'aux intéressés, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le devis du SDE pour la somme de 1146,60€ et décide de refacturer à Monsieur et Madame CHARLOT le coût de ce déplacement.

Acquisition d'un vidéoprojecteur

Le vidéoprojecteur installé au plafond de la salle polyvalente est hors service.

Coût du nouveau vidéoprojecteur : 2752,50 € HT (Digital Sono à Dinan)

Entrepôt : report de la validation de l'avant-projet

Claudine LONCLE rappelle au Conseil Municipal sa volonté de déplacer l'entrepôt à la Motte afin de construire la maison de santé.

Elle présente les esquisses de l'architecte qui propose deux options : soit un bâtiment sur deux étages afin de profiter du dénivelé, soit un bâtiment de plain-pied sur la partie haute. L'estimation financière s'élève à 350 388 € HT pour un bâtiment sur deux niveaux et 364 488 € pour un bâtiment de plain-pied.

Jean-Luc CADE s'étonne du prix prohibitif pour un local de stockage associatif. Il ajoute que l'association des chasseurs a également demandé un local. Pourquoi ne pas créer un local commun ?

Madame Le Maire répond que le lieu d'implantation de cet entrepôt a déjà été approuvé, et qu'il n'y a pas d'autre endroit pour construire un tel bâtiment.

Jean-Luc CADE ajoute qu'il y a peut-être d'autres solutions dans des bâtiments agricoles existants. Il explique que Monsieur SALMON a mis en vente une ancienne porcherie que la commune pourrait transformer en local de rangement et en local pour les chasseurs.

Madame Le Maire répond qu'au moment où elle a rencontré Monsieur SALMON, le bâtiment était loué à Monsieur LETONTURIER et qu'il n'était pas question de priver un agriculteur de son bâtiment d'élevage.

Malo LETONTURIER explique qu'il n'est plus locataire de ce bâtiment qui ne peut plus avoir usage de bâtiment d'élevage en raison des normes actuelles et de sa vétusté.

Martine JOUFFE et Madame Le Maire sont persuadées que les règles du PLUIH d'une commune littorale ne permettront pas de changer la destination d'un tel bâtiment.

Claudine LONCLE estime que la commune aurait d'énormes frais de désamiantage sur ce bâtiment.

Jean-Luc CADE demande à reporter la décision d'un mois afin que la commission puisse étudier le coût de la transformation du bâtiment agricole de Monsieur SALMON en local de stockage et en local associatif pour les chasseurs.

Le conseil municipal accepte cette proposition et reporte sa décision au prochain conseil.

Division parcellaire du terrain communal du Montafilan

Martine JOUFFE rappelle au conseil municipal sa volonté de diviser en deux le terrain communal située Rue de Montafilan afin de vendre deux terrains constructibles.

Elle explique que cette opération nécessite de faire un certificat d'urbanisme et une déclaration préalable de division foncière. Elle présente différents devis de géomètres.

Jean-Luc CADE demande pourquoi la population n'est pas consultée avant cette prise de décision.

Madame Le Maire répond que la décision consiste simplement à choisir le géomètre qui va faire les plans de division. La commission urbanisme va être invitée à travailler le projet de règlement de la zone le 27 novembre puis le projet sera présenté à la population le 16 janvier, avant d'être proposé à l'approbation du conseil municipal le 25 janvier.

Après en avoir délibéré, à la majorité (14 pour et 3 abstentions (Béatrice BURLLOT, Michel BOITTIN et Jean-Luc CADE)), le Conseil municipal retient l'offre du cabinet Prigent et Associés pour l'élaboration des documents d'urbanisme et de division foncière, pour la somme de 1200 € HT, et donne pouvoir au Maire de signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Lotissement Domaine des Vallées 2 voirie définitive

1) Voirie définitive

Le marché a été attribué à deux co-traitants : la société SRTP de Lamballe associée avec EUROVIA de Ploufragan. André BOURGET propose de lancer la réalisation de la voirie définitive dont le montant s'élève à 84 894,41 € HT.

2) Eclairage public

Le devis du Syndicat Départemental d'Energies s'élève à 16 848 € TTC (coût total des travaux majoré de 8% de frais d'ingénierie).

Notre commune ayant transféré la compétence éclairage public au syndicat, celui-ci bénéficiera du Fonds de Compensation de la TVA et percevra de notre commune une subvention d'équipement calculée selon les dispositions du règlement financier approuvé par le comité syndical du SDE22 le 20 décembre 2019 d'un montant de 10 140 €. Montant calculé sur la base de la facture entreprise affectée du coefficient moyen du marché, augmentée de frais d'ingénierie au taux de 8%, en totalité à la charge de la collectivité, auquel se rapportera le dossier conformément au règlement du SDE22.

Ces montants sont inscrits à titre indicatif.

Présents : Marie-Christine COTIN, Françoise LAIGO, Claudine LONCLE, Martine JOUFFE, André BOURGET, Alain MACÉ, Gilbert BIARD, Michel BOITTIN, Béatrice BURLLOT, Jean-Luc CADE, Philippe DOS, Malo LETONTURIER, Delphine MARTIN, Sylvie MENIER et Pierre MILLOT

Excusés : Chantal DETOT (procuration à Claudine LONCLE) et Virginie EVEN (procuration à Gilbert BIARD)

Secrétaire de séance : Jean-Luc CADE

Programme voirie 2024 avec Dinan Agglomération

André BOURGET rappelle au Conseil Municipal que la commune a confié à l'agglomération la gestion des voies de liaison et a conservé à sa charge les voies de desserte.

Il ajoute que la commission voirie a estimé que les routes communales à refaire sont celles situées entre les lieux-dits La Prioulais et La Rogerais.

Il précise que le coût de ces travaux est estimé à 18 276,21 € TTC. L'enveloppe annuelle de la dotation de la commune s'élevant à 22 720 €, le solde sera reporté pour l'année suivante.

En ce qui concerne les voies de desserte dont la commune a gardé à sa charge la gestion, la commission propose de refaire la Rue de Montafilan qui descend du numéro 7 au numéro 14. Afin de bénéficier des tarifs négociés par l'agglomération, Monsieur BOURGET propose de signer une convention avec l'intercommunalité pour la réalisation de ces travaux qui sont estimés à 11 857,20 € TTC. Accord du Conseil Municipal.

Rénovation de l'éclairage public : programme 2024 avec le SDE

André BOURGET rappelle au conseil municipal son projet de transformer les anciens foyers d'éclairage public en éclairage LED.

Il présente le devis du SDE (Syndicat Départemental d'Énergies des Côtes d'Armor) pour un montant estimatif de 25 704 € HT (dont 18 564 € à la charge de la commune) pour le remplacement des vingt-cinq foyers posés sur mâts avant 1993. Accord du Conseil Municipal.

Elévateur mairie : avenant n°2 lot 2 « serrureries »

Entreprise retenue : GH Services du Rheu (35) titulaire du lot serrureries pour la somme de 1 416,58 € HT pour installer un garde-corps.

Construction d'un entrepôt : validation de l'avant-projet

Madame Le Maire rappelle que lors de la dernière séance, le conseil municipal avait décidé de reporter sa décision dans l'attente que la commission puisse étudier le coût de la transformation du bâtiment agricole de Monsieur SALMON en local de stockage et en local associatif pour les chasseurs. Elle donne lecture des courriers reçus de la DDTM des Côtes D'Armor et celui du service Urbanisme de Dinan Agglomération qui expliquent qu'en raison de la loi littorale, le bâtiment

agricole de Monsieur SALMON ne pourra pas obtenir d'autorisation de changement de destination pour le transformer en local associatif ni en local de stockage. Elle propose donc de revenir sur le projet initial de construire l'entrepôt sur le terrain communal au lieu-dit « La Motte ».

Madame LONCLE présente les esquisses de l'architecte qui propose deux options : soit un bâtiment sur deux étages afin de profiter du dénivelé, soit un bâtiment de plain-pied sur la partie haute. L'estimation financière présentée par l'architecte s'élève à 350 388 € HT pour un bâtiment sur deux niveaux et 364 488 € pour un bâtiment de plain-pied.

Elle ajoute que pour diminuer le coût des travaux, l'architecte pourrait livrer un bâtiment « vide », c'est-à-dire s'occuper de faire réaliser par des entreprises : le terrassement de pleine masse, le gros œuvre, la charpente et le bardage. Les employés communaux pourraient en régie se charger du terrassement des cheminements, de la serrurerie, de l'électricité et de la plomberie.

Après en avoir délibéré, à la majorité (12 voix pour, 2 abstentions (Gilbert BIARD et Malo LETONTURIER), et 3 voix contre (Michel BOITTIN, Béatrice BURLLOT et Jean-Luc CADE)), le conseil municipal valide l'avant-projet de l'architecte pour la construction d'un entrepôt au lieu-dit « La Motte » sur deux étages.

Validation du budget suivant :

- ◆ Terrassement de pleine masse...50 000 € HT
- ◆ Gros Œuvre..... 104 770 € HT
- ◆ Charpente bardage..... 108 768 € HT
- ◆ Travaux en régie : plomberie, électricité, serrurerie, terrassement des cheminements (hors main d'œuvre)41 400 € HT
- ◆ Aménagements intérieurs en régie : cloisons, mezzanine, escalier, cuve de récupération des eaux de pluie, pompe (hors main d'œuvre)9 800 € HT

TOTAL HT : 314 738 € HT

Résidence de La Champagne : choix des entreprises de travaux

Claudine LONCLE rappelle au conseil municipal sa décision prise lors de la séance du 27 juillet 2023 de choisir les entreprises pour les travaux de la résidence de la Champagne.

Certaines offres des lots avaient été déclarées inacceptables et d'autres lots n'avaient reçu aucune offre. Un nouvel appel d'offres a donc été lancé auprès des entreprises pour ces lots. Elle présente le rapport d'analyse des offres réalisé par l'architecte Monsieur JUGUET.

Après en avoir délibéré, à la majorité (14 pour et 3 abstentions (Michel BOITTIN, Béatrice BURLLOT, Jean-Luc CADE)), le Conseil Municipal :

1) Décide de retenir les offres suivantes :

Lot n°3 : Gros œuvre : GUENERON d'Evran pour la somme de 360 000 € HT pour l'offre de base plus la SA01 « dalle pleine » et la PSE01 « rejointements »

Lot n°4 : Charpente bois - ossature bois - isolation bois/paille : SCOB Maisons ossature bois de Bréal Sous Montfort pour la somme de 184 268,93 € HT pour l'offre de base plus la PSE01 « plancher porteur » et PSE02 « fibre bois »

Lot n°5 : Couverture ardoise – étanchéité - zinguerie : GUEGUEN COUVERTURE de Noyal pour la somme de 54 731,70 € HT

Lot n°6 : Menuiseries extérieures : LEMARCHAND de Le Quillio pour la somme de 73 181,74 € HT

Lot n°7 : Menuiseries intérieures : LEMARCHAND de Le Quillio pour la somme de 24 829,16 € HT

Lot n°8 : carrelage – Faïence – revêtements de sols souples : DEGANO de Saint Malo pour la somme de 36 399,85 € HT pour l'offre de base plus la SA02 « sol souple sur plancher bois »

Lot n°9 : Doublage – plâtrerie – cloisons – isolation : ACI de Trégueux pour la somme de 89 308,58 € HT

Lot n°10 : Electricité – CFO – CFA : ATOUT CONFORT de Taden pour la somme de 33 022,45 € HT

Lot n°14 : Nettoyage : Horizon emploi de Dinan pour la somme de 2 500 € HT.

2) Valide le nouveau plan de financement qui s'établit comme suit :

DEPENSES	
Type de dépense	Montant (en €)
Acquisition propriété	176 095,22 €
Frais d'études (architecte + bureaux d'études structures)	102 598,48 €
Contrôles techniques + diagnostics	17 144,17 €
Travaux	1 071 800,00 €
Frais d'emprunt	41 500,00 €
Divers	10 000,00 €
TOTAL dépenses	1 419 137,87 €

RECETTES		
Financier	Montant (en €)	Taux
REGION	260 327,00 €	
Bien vivre partout en Bretagne	(En attente de confirmation)	18%
DEPARTEMENT	204 943,00 €	14%
Contrats de territoires		
ETAT (DSIL)	180 000,00 €	13%
Autofinancement / emprunt	773 867,87 €	55%
TOTAL recettes	1 419 137,87 €	100%

Préemption de la propriété cadastrée A1772 située 10 Rue Guy Homery

Madame Le Maire informe le Conseil Municipal de la déclaration d'acquisition d'un bien soumis au droit de préemption envoyé le 6 novembre par Maître DESCOTTES Gwenola.

Il s'agit de la vente d'une propriété cadastrée A1772 située 10 Rue Guy Homery qui est vendue 215 000 € plus les frais. La parcelle de 847 m² comporte une habitation de plain-pied de 103 m².

Elle explique que ce terrain se situe dans le périmètre de centralité, et que le bureau d'étude Origami l'avait fléché comme un secteur avec une évolution urbaine possible. Cette propriété présente un intérêt pour le développement du centre bourg.

Elle présente le rôle que peut jouer l'EPF pour la commune : L'Établissement public foncier de Bretagne est un établissement public à caractère industriel et commercial. Ses principales missions sont de produire du logement, et notamment du logement social et abordable, redynamiser les centralités, soutenir les projets économiques en ville, comme dans les territoires ruraux ou littoraux. Afin de limiter l'artificialisation des sols et la consommation de terres agricoles, il intervient uniquement sur des opérations en renouvellement urbain. En conventionnant avec l'EPF, cet établissement peut négocier le bien, l'acheter et le porter pour le compte de la commune pour une durée maximale de 7 ans. Dans le délai imparti, l'EPF revend le bien à la commune qui s'engage à réaliser un projet conforme à la convention qui stipule à minima : une construction de 50 % de commerce ou 50% d'habitat (dont 20% minimum de logements sociaux).

Après en avoir délibéré, à la majorité (16 pour et 1 abstention (Michel BOITTIN)), le conseil municipal :

1) Décide de conventionner avec l'EPF pour que cet établissement porte le projet d'acquisition de la propriété sise 10 Rue Guy Homery pour le compte de la commune.

2) Décide de demander à Dinan Agglomération de déléguer son droit de préemption à l'Établissement Public Foncier de Bretagne pour le compte de la commune de Créhen.

Aliénation d'une portion de chemin communal

Martine JOUFFE rappelle au Conseil Municipal sa volonté de déclasser et d'aliéner une portion de la voirie communale n° 84 au lieu-dit La Rigaudais (110 m²).

Elle ajoute que, conformément à la réglementation en vigueur, une enquête publique a eu lieu du 9 septembre au 7 octobre 2023 inclus, et donne lecture du rapport de Madame DESBOIS, la commissaire enquêteuse qui émet un avis favorable à cette aliénation.

Après avoir entendu l'exposé de Madame JOUFFE,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de déclasser et aliéner la portion de voirie communale n°84 précitée.

Recours en référé d'un particulier contre la commune : choix d'un avocat

Madame Le Maire rappelle au Conseil Municipal que depuis qu'elle est devenue propriétaire de son bien sis 9 Rue du Vieux-Château, Mme VILLE-VALLEE insiste auprès de la mairie pour qu'elle taille les arbres

qu'elle estime dangereux et qui se trouvent sur l'espace public le long du chemin de randonnée qui borde le mur de sa propriété. La commune ne cédant pas à sa requête, elle revendique la propriété de cet espace public et s'appuie sur un acte notarié de 1964 qui stipulait que la propriété s'étendait au Nord jusqu'au rivage de la mer.

En juin 2023, Mme VILLE VALLEE a mis en demeure la commune de couper les arbres et de conforter la falaise dans un délai d'un mois et aujourd'hui elle assigne la commune en référé devant le tribunal judiciaire de Saint Briec.

Madame Le Maire propose au Conseil Municipal de confier la défense des intérêts de la commune à Maître Vincent LAHALLE, avocat au sein du Cabinet LEX-CAP de Rennes et de solliciter l'assurance SMACL au titre de la garantie protection juridique pour la prise en charge financière.

Accord du Conseil Municipal.

Réunions Publiques

REUNION PUBLIQUE

LE MARDI 16 JANVIER 2024
A 20H00
(AU FOYER)

Sujets abordés :

Aménagement du terrain communal Rue du Montafilan et
Projet d'aménagement du futur lotissement du
Domaine des Vallées 3



Joyeuses Fêtes

REUNION PUBLIQUE

Lundi 12 Février
foyer 19h00



PIEGEAGE FRELONS ASIATIQUES



Etat civil

Naissances



Anatole MACÉ (Plérin-sur-Mer)

le 29 septembre 2023 - 2 La Croix au Brun

Marius HAMON (Saint-Malo)

le 16 octobre 2023 - 8 Rue de la Croix Jolivet

Heol POLLONI GUYON (Saint-Malo)

le 5 novembre 2023 - 6 Le Frost

Mathis TANGUY (Saint-Malo)

le 5 décembre 2023 - 6 Allée des Colverts

Décès



Raymond DOYET , 80 ans, Saint-Joseph	22 octobre 2023
Denise MICHEL , 93 ans, Gibraine	27 octobre 2023
Louise LEGOUTÉ , 93 ans, 24 Rue de la Touche	2 novembre 2023
Marguerite LEBOULANGER , 91 ans, Gibraine	8 novembre 2023
Ida HELLO , 92 ans, Gibraine	14 novembre 2023
Thérèse RIO , 96 ans, Saint-Joseph	24 novembre 2023
Anne-Marie FLOC'H , 94 ans, Saint-Joseph	28 novembre 2023
Auguste MONMARCHÉ , 96 ans, Gibraine	3 décembre 2023
Denise HAMON , 84 ans, Gibraine	9 décembre 2023
Jeanine BOURGET , 93 ans, Saint-Joseph	14 décembre 2023

Inhumation à Créhen :

Jeanne TARDIVEL, 99 ans

N° PC / DP	Adresse du projet	Nature
PC 022 049 23 C0006	L'Arthurais	Tunnel agricole
PC 022 049 23 C0008	2 Allée des Fougères	Carport
PC modificatif 022 049 20 C006 M01	La Ville Pelée	Chaufferie bois : Modification process / Suppression et modification de bâtiments et bâche incendie
PD 022 049 23 C0005	1 Rue du Sacré Cœur	Démolition local technique / entrepôt
DP 022 049 23 C0041	Malhaire	Implantation de 2 générateurs solaires sur terrain en herbe
DP 022 049 23 C0053	La Jannais	Création fenêtre sur façade / Remplacement portes d'entrée, de garage et de 2 châssis de toit / Mur de clôture et dispositif, portail et portillon
DP 022 049 23 C0054	La Rogerais	Abri
DP 022 049 23 C0055	8 Rue des Tilleuls	Division en vue de construire
DP 022 049 23 C0056	La Chenelaye	Muret de clôture
DP 022 049 23 C0057	8 Rue de la Croix des Tilleuls	Clôture
DP 022 049 23 C0058	3 Rue du Chêne Vert	Pose de panneaux photovoltaïques
DP 022 049 23 C0059	1 Le Grand Pré	Pose de panneaux photovoltaïques
DP 022 049 23 C0060	La Ville Juhel	Remplacement de la porte d'entrée
DP 022 049 23 C0063	9 Rue du Moulin de Talva	Remplacement d'une haie par une clôture
DP 022 049 23 C0065	Allée Kilmore Quay	Pose de panneaux photovoltaïques

NB : Une procédure de déclaration préalable doit être faite pour l'édification des clôtures



Communication

Octobre Rose



Le dimanche 29 Octobre, nous avons souhaité participer à l'évènement « **Octobre Rose** ».

Une marche a donc été proposée par l'association « **Emeraude Cyclo VTT Créhen** ».

Deux circuits étaient proposés sur la commune.

Au départ, café et biscuits étaient offerts.

Quelques 70 personnes ont participé malgré, encore une fois, une météo très défavorable.

Une participation de 5 € était demandée à chaque marcheur et le montant de la recette versé à la ligue contre le cancer.

Merci à tous les participants !!!

Alain MACÉ



Belle collecte pour le téléthon 2023

Le Téléthon s'est achevé sur un formidable compteur malgré le contexte difficile actuel.

Pour notre secteur 7 576,80 € ont été collectés.

Merci à tous ceux qui se sont mobilisés et notamment les associations qui ont participé financièrement ou en organisant une animation. Merci également aux particuliers qui ont soutenu le Téléthon par des dons et aussi à Hyper U pour avoir offert toutes les chouquettes.

Quel bonheur d'aider pour une telle cause et nous vous donnons rendez-vous en 2024

Françoise LAIGO, référente téléthon du secteur de Plancoët Val d'Arguenon



Commémoration de l'Armistice de 1918 et repas CCAS

Après le rassemblement à la mairie et un défilé jusqu'au monument aux Morts, la cérémonie commémorative a honoré ses anciens combattants de la guerre 14-18 et tous les morts pour la France. Un grand merci au Président de la FNACA, Eugène Alory, aux porte-drapeaux, aux enfants des écoles, aux pompiers de Plancoët et notamment le Capitaine Ismaël BERTRAND, qui a pris en charge l'organisation protocolaire. Merci à tous, pour cette implication dans le devoir de mémoire. A l'issue de cette cérémonie un apéritif a été offert par la Municipalité dans le hall de la salle polyvalente, suivi du repas CCAS.

Ce repas organisé comme chaque année par le CCAS et la mairie en faveur des aînés créhennais de 70 ans et plus honore les doyens. Ceux-ci, Armandine Gautier et Francis Loncle, âgés, respectivement, de 102 et bientôt 101 ans en décembre ont reçu un petit cadeau de la commune mais n'étaient pas présents. Les trois doyens présents au repas étaient Thérèse Lepetit, Louis Desjardins et François Lebon, nés en 1930. Les 165 repas servis en salle par les membres du conseil municipal et du CCAS, ont été préparés par le traiteur du Chêne au Loup de Plédéliac. L'animation a été assurée par Anne Laora, chanteuse, qui a fait participer les aînés et a mis une très bonne ambiance durant ce temps fort.

Marie-Christine COTIN.



Le Noël des enfants

Le vendredi 22 décembre, dernier jour de l'école avant les vacances de Noël, les communes de CREHEN et SAINT-LORMEL ont invité les enfants du RPI pour un repas festif.

L'après-midi, les élèves du primaire du RPI et du Groupe Scolaire Immaculée Conception ont pu apprécier le spectacle de la Compagnie HARMONIPHONE « Les Nouvelles Aventures d'Anatole et Tritonus ». Pendant environ 1h30, les enfants se sont laissés envahir par la magie enchantée de ce conte musical où nos personnages sont à bord d'un bateau, sous l'eau et dans les méandres d'une ville inhospitalière.

Après le spectacle, le Père Noël a distribué quelques friandises.

Bonnes fêtes à notre jeune public !

Marie-Christine COTIN.



Préparation du Marché de Noël

Une vingtaine de bénévoles participent à la préparation du marché de Noël et au montage de la crèche.

Durant 3 jours avant l'ouverture du marché, c'est l'effervescence à la salle omnisports.

Les moquettes sont posées le mercredi après-midi sur la totalité du sol de la salle de sports afin d'éviter toute dégradation qui nuirait au bon déroulement de la pratique du rink hockey.

Le jeudi les « chalets » sont montés, une dizaine à l'entrée de la salle.

Les tables sont positionnées suivant un plan d'implantation répondant aux demandes de chaque exposant en

termes de quantité de tables, alimentation électrique et besoins de grilles.

Et pour terminer, la décoration est réalisée le vendredi matin.

Dans le même moment, la crèche est montée par une autre équipe.

Nous tous bénévoles et agents techniques avons l'habitude maintenant de participer à cette préparation et cela rend la tâche plus facile, rapide et toujours exécutée dans la bonne humeur.

Merci encore à vous tous.

Alain MACÉ et Françoise LAIGO



Marché de Noël

Quelques soixante cinq exposants ont souhaité participer à notre marché de Noël les 2 et 3 décembre. Aujourd'hui, beaucoup de communes créent leur marché et c'est toujours une aventure nouvelle que d'espérer accueillir de nombreux participants, tant les offres sont nombreuses.

A Créhen, nous avons de bonnes appréciations de la part des exposants et ceux-ci sont ravis de pouvoir revenir l'année d'après.

Nous accueillons des nouveaux vendeurs chaque année et souhaiterions voir plus de propositions de nourritures festives, mais là, on ne choisit pas.

Comme chaque année, l'association « les bouquineurs » qui organise le marché proposait café, chocolat, vin chaud, thé, galettes/saucisses et crêpes.

Les visiteurs, nombreux cette année, c'est à souligner, étaient au rendez-vous et nous avons vendu tout ce qui avait été prévu.

Certains exposants avec qui j'ai pu échanger étaient très contents de ces 2 jours et satisfaits des ventes réalisées.

Le Père Noël était présent le samedi et le dimanche et a pu récompenser les enfants qui avaient participé au concours de dessins.

Un atelier « maquillage » a fait le bonheur de plusieurs jeunes visiteurs.

Le dimanche midi, Roger nous a fait le plaisir de proposer des promenades en calèche avec son âne.

Dans l'ensemble, ces 2 jours ont été plutôt satisfaisants et nous allons continuer à travailler à rendre cette manifestation encore plus attrayante pour les grands et les petits. Rendez-vous en 2024.....

Alain MACÉ

Travaux voirie (articles d'André Bourget)

Voirie définitive Lotissement des Vallées 2

La voirie définitive du lotissement des Vallées 2 a pu être réalisée par l'entreprise Eurovia malgré les mauvaises conditions climatiques.

Merci aux riverains pour leur patience



Voiries RD et Rue Guy Homery

Les travaux sont maintenant terminés pour ce qui concerne la voirie sur la RD et la Rue Guy Homery.



Voirie Rue du Stade

La Réfection de la rue du Stade est presque terminée. Il reste à faire les aménagements en pavés « Roxem » qui seront réalisés lorsque les conditions climatiques seront favorables.

La rue du Stade est maintenue en priorité à droite.

Nous profitons de ce bulletin pour vous rappeler que sur toute la commune, les places de parking ne sont pas privatives. Ce sont des parkings publics sur lesquels tout le monde peut stationner.

Réception des arbres fruitiers « le Verger de la Fontaine »

La commission environnement a réceptionné une dizaine d'arbres fruitiers. Des jeunes scions fruitiers commandés aux « Champs Comestibles » de Corseul par Dinan Agglo dans le cadre de l'enveloppe des 500 € accordée pour la participation de l'Atlas de la Biodiversité.

Des cerisiers, poiriers, pommiers, pruniers et cognassiers ont été aussitôt plantés par les agents dans un petit champ près des terrains de foot, (désormais appelé « le Verger de la Fontaine ») et la récolte des fruits sera proposée aux habitants.



Françoise LAIGO.

Numérotation



Nous sommes prêts pour commencer la numérotation de notre territoire dans les zones qui en sont dépourvues et pour certaines rues ou maisons. Les courriers seront envoyés aux personnes concernées. La pose se fera à partir de la mi-janvier par un élu et un agent. Ce travail a été réalisé conjointement avec la poste ayant la connaissance de notre secteur. Ce travail

est essentiel pour que chaque habitation soit bien localisée et facilement identifiable en particulier pour les secours en cas d'urgence.

Cela va sans doute générer des interrogations, des gênes pour certains, mais nous pourrons les accompagner dans ces changements.

Françoise LAIGO.

Accessibilité Mairie : Elévateur

C'est un projet mûrement réfléchi qui avait été pensé dans la précédente mandature, notre équipe municipale a enfin pu faire aboutir ce projet.

Le jeudi 14 décembre a eu lieu la réception des travaux et la mise en service de l'élévateur.

Celui-ci est mis à disposition aux heures d'ouverture de la mairie et de la salle informatique pour les personnes à mobilité réduite.



Claudine LONCLE.

Maison de la Fontaine

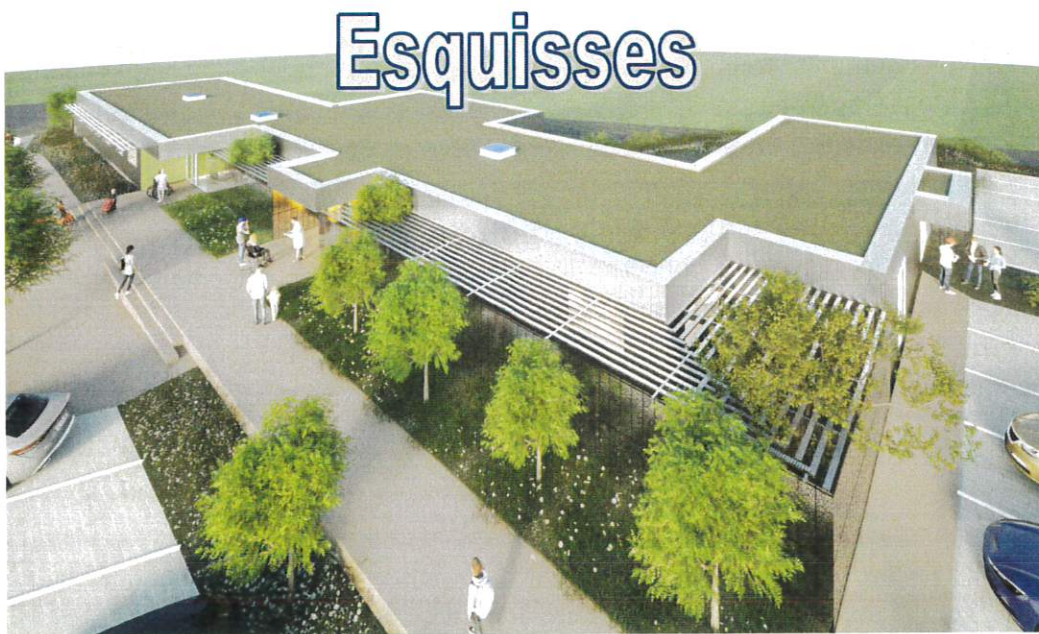
La maison située au 19 Rue de la fontaine revit, après quelques mois de travaux et de mises aux normes. Merci aux agents du service technique pour le bon travail réalisé. Depuis le 1er décembre, une famille s'y est installée.

Claudine LONCLE.



Maison de santé pluriprofessionnelle

Le travail de la commission d'élus avec les représentants de l'association MSP (Maison de Santé Pluridisciplinaire) et l'architecte avance à grand pas. Le permis de construire de la Maison de Santé est en cours d'instruction et le cahier des charges pour les entreprises entre en phase finale. Les appels d'offres seront lancés courant janvier.



Programme Minibus (les jeux se déroulent au Foyer à partir de 14h)

L'année 2023 s'achève dans quelques jours, ci-dessous le planning des 6 prochains mois qui 2 fois le mois, le mardi, s'adresse aux personnes âgées et à mobilité réduite pour aller faire des courses sur Plancoët.

Ce service est entièrement mené par une équipe de 8 bénévoles sous couverture du CCAS mairie.

Bonnes Fêtes de fin d'année à tous.

Claudine LONCLE.

✓ Mardi 9 janvier 2024	Courses + jeux	✓ Mardi 2 avril 2024	Courses + jeux
✓ Mardi 16 janvier 2024	Galette des Rois	✓ Mardi 16 avril 2024	Courses
✓ Mardi 23 janvier 2024	Courses + cinéma	✓ Mardi 7 mai 2024	Courses + jeux
✓ Mardi 6 février 2024	Courses + jeux	✓ Mardi 21 mai 2024	Courses + cinéma
✓ Mardi 20 février 2024	Courses + cinéma	✓ Mardi 4 juin 2024	Courses + jeux
✓ Mardi 5 mars 2024	Courses + jeux	✓ Mardi 18 juin 2024	Courses + cinéma
✓ Mardi 19 mars 2024	Courses + cinéma	✓ Mardi 2 juillet 2024	Courses + repas au chalet

Pas d'activités en juillet et août 2024

Pour les courses, merci de prévenir au 06.72.36.14.94 avant le lundi midi

Collecte de couvertures à l'EHPAD de Saint-Joseph

A l'EHPAD Saint-Joseph de Créhen, nous avons entendu l'immense travail des bénévoles d'Utopia 56 à Calais.

Utopia 56 est une association qui s'occupe des SDF et des migrants qui arrivent à Calais. Les enfants ont froid... Une foule de jeunes et de moins jeunes arrivent avec leurs bébés.

Faites un don pour qu'ils n'aient pas froids à Noël !

Voulez-vous nous aider à récolter le plus de couvertures possibles ?

Voulez-vous aider la campagne d'hiver d'Utopia 56 pour réchauffer les enfants qui arrivent dans ce lieu d'exode ?

Une couverture serait la bienvenue ! Si oui, pouvez-vous les déposer à l'animation de Saint-Joseph ?

Des résidents de l'EHPAD

A la bibliothèque

Exposition de tableaux du 8 décembre au 31 mars 2024



Sophie TAPIN et l'hypnose



Une année 2023 riche en rencontres à l'espace partagé pour EI Sophie TAPIN, cabinet d'hypnose, P.N.L. et thérapies de Créhen.

Parce que ce sont les personnes qui en parlent le mieux, voici quelques témoignages : Avis déposés sur www.crenolibre.fr par les personnes accompagnées par Sophie :

"Je vois Mme Tapin depuis maintenant 1 an pour la gestion de mon poids, j'ai perdu 10 kilos et des habitudes se sont installées naturellement grâce aux séances ! L'hypnose et Sophie m'ont beaucoup aidé à avancer !!"

"De très bons résultats obtenus pour des troubles de phobie. Un soulagement au quotidien"

"Avec Sophie, on se sent à l'aise pour évoquer tous les sujets sans tabou et je la remercie d'avoir réussi à faire émerger toutes les forces qui sommeillaient en moi".

Un grand merci pour tous ces témoignages.

2023 : une année dédiée également aux ateliers collectifs :

- Ateliers "gestion du stress" pour les salariés de la mairie de Créhen. Des exercices pratiques avec des outils P.N.L. (Programmation Neuro Linguistique). Ces méthodes sont utilisées dans le milieu du sport ou du coaching, et adaptées au milieu de l'entreprise. Merci pour la confiance, les échanges conviviaux et la participation.

- Programme d'hypno-relaxation : ça continue ! Un joli moment partagé chaque mois. Objectif : détente et confiance en soi, de septembre à juin.

- Journée bien-être auprès des aidants familiaux. Une belle journée pour s'occuper de soi, une jolie découverte pour beaucoup.

Pour 2024, des ateliers collectifs destinés :

- aux entreprises et aux collectivités engagées pour le bien être au travail,

- aux particuliers (projet hypnose et poids en cours de création, en collaboration avec une diététicienne nutritionniste),

- aux aidants familiaux...

Les projets en cours d'étude : cohésion d'équipe, outils de communication, gestion des conflits... Une année remplie de beaux projets personnalisés à la demande qui me tiennent personnellement à cœur. Toujours en lien avec le bien être au travail ou le bien être personnel.

Ce qui m'anime dans mes accompagnements : valoriser les ressources, les compétences de chaque personne ou encore apprendre à s'occuper de soi.

Parce que cela s'apprend. Mon expérience personnelle en est témoin. C'est cette valeur que j'espère pouvoir apporter à chacun : apprendre à valoriser les ressources, dépasser les blocages, dans la mesure du possible. En étant acteur et volontaire au cours des séances, et sans baguette magique ;)

Pour tout renseignement : 06.16.74.66.26.

www.consulthypnose.fr



Hypnose Sophie Tapin.

Très bonne année 2024 !



Luttes contre le frelon asiatique



DINAN AGGLOMÉRATION ET VOTRE COMMUNE VOUS ACCOMPAGNE DANS LA LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE.

La campagne de lutte contre le frelon asiatique s'est achevée le 15 novembre. Cette année encore le nombre de nids signalés a été considérable, puisqu'il est équivalent à l'année 2022, celle-ci reconnue comme une année exceptionnelle en terme de développement des colonies de frelon asiatique.

Près de 1 100 nids ont été détruits depuis avril sur l'ensemble du territoire de Dinan Agglomération. Nous observons une densité importante de nids sur les secteurs les plus urbanisés, pouvant atteindre 10 nids au km²

Restons mobilisés dans la lutte contre le frelon asiatique.

Face à ce constat, il est important de rester mobilisé et de s'engager dans la campagne de piégeage qui débutera au printemps prochain. Le piégeage permet de capturer les fondatrices (individu femelle à l'origine

d'une nouvelle colonie) et compromet ainsi le développement d'un nid.

Dinan Agglomération a fait l'acquisition de pièges et de solution attractive et propose de les attribuer lors d'une réunion d'information aux futurs piégeurs souhaitant s'engager dans cette lutte. Un accompagnement technique est dispensé lors de la distribution pour limiter le piégeage des insectes non ciblés et maximiser les chances de capture. Il s'agit d'identifier les emplacements favorables au piégeage et d'organiser un suivi durant toute la période de capture.

Si vous souhaitez participer à cette campagne, contactez votre mairie ou dès à présent Mme Leconte, référente espèces exotiques envahissantes pour Dinan Agglomération au 06.64.64.32.71 ou par mail : a.leconte@dinan-agglomeration.fr

**Réunion Publique le 12 février à 19h au Foyer
(sous la mairie)**



Marie-Christine COTIN.

Barbotons dans la rivière

Découvrez ou redécouvrez l'espace d'éveil à la nature pour les tout petits de 1 à 6 ans « Barbotons dans la rivière ». En intérieur dans l'espace d'exposition de la Maison Pêche et Nature, cet ensemble de pôles adaptés aux plus jeunes permet de s'émerveiller de la richesse des milieux aquatiques. Jeux, lectures, histoires, tapis d'éveil, aquariums, pêche à la ligne...



Du samedi 24 février au vendredi 22 mars 2024

**Du 24 février au 10 mars, pendant les vacances scolaires Zone B :
9h30-12h30 et 14h-17h30, du lundi au samedi**

Du 11 au 22 mars :

14h-17h30, du lundi au vendredi (matinées réservées aux groupes de petite enfance sur réservation)

Entrée libre et gratuite

Informations à retrouver sur www.maisonpechenature.com ou notre page facebook : www.facebook.com/maisonpechenature22.

Spectacle « Eau là là » - samedi 2 mars 2024

4 représentations : 10h, 11h15, 15h45 et 17h

à réserver sur www.maisonpechenature.com (nombre de places limité !)

Durée 30-45 mn - pour les 6 mois à 6 ans.

Maison Pêche et Nature des Côtes d'Armor, 2 rue des grands moulins, 22270 Jugon les Lacs

Et aussi :

Foyer de Vie : « l'activité je nettoie la plage »

Les jeunes de L'IME de Saint-Cast le Guildo et les résidents du foyer de vie de Créhen (établissements gérés par l'Association 4 Vaulx- Les Mouettes) se retrouvent avec beaucoup de plaisir chaque jeudi matin pour partager un moment en commun et ramasser les déchets sur les plages environnantes...

Une petite pierre à l'édifice pour protéger notre planète.

Nos résidents de Créhen nous racontent leur expérience :

Virginie : « j'aime le jeudi matin car nous allons à la plage ramasser des déchets. J'aime aller manger à l'IME et retrouver les jeunes Corentin, Moran, Thomas et Jean-Luc l'éducateur.

Pascal : « j'aime bien ramasser les déchets, les plas-

tiques, les ficelles, le verre...ça se passe bien avec le groupe de jeunes, on parle ensemble ».

Emmanuel : « j'aime aller chercher des objets sur les plages, ça m'amuse beaucoup...c'est bien »



La vie associative

Karaté Club de l'Arguenon

De retour de notre journée pour les 2 compétitions qui ont eu lieu à UZEL ce dimanche 26 novembre :

Pour la coupe départementale :

Aron LAMBALLAIS termine 3ème en combat moins de 40kg

Pour le championnat départemental :

En KATA

Manon DUNET termine 1ère en minime fille

Stella LAMBERT termine 2ème en minime fille

Léo HINGRAY THIBAUT termine 1er en minime garçon

En COMBAT fille

Stella LAMBERT termine 1ère en minime moins de 40kg

Manon DUNET termine 2ème en minime moins de 50 kg

En COMBAT Garçon

Léo HINGRAY THIBAUT termine 2ème en minime

moins de 55 kg

Ivan PILORGET termine 1er en junior de moins de 76 kg

Raphaël PILORGET termine 1er en senior de moins de 75 kg

Belle moisson de médailles pour le Karaté Club de l'Arguenon, merci à tous ces compétiteurs pour avoir brillé et avoir su mettre à l'honneur le club de CREHEN.

Jean-Pierre MARTEL, Président.



Société de pêche



Le mardi 28 novembre la société de pêche a effectué un empoissonnement de 30 Kg de tanches et 50 Kg de gardons pour le plaisir de nos adhérents et pour compenser la prédation de nombreux cormorans sur le plan d'eau qui consomment environ 300 grammes de poissons par jour, il est interdit de les détruire espèce protégée par la LPO (Ligue de la Protection des Oiseaux).

Une année qui s'écoule, la vente des cartes de pêche pour l'année 2024 sera possible à partir du 15 décembre 2023 en vente au Bar le Menhir à Créhen ou sur le site cartedepeche.fr.

L'ensemble du Conseil d'Administration vous souhaite une bonne fin d'année 2023

Le Président, Jean-Claude AILLET



La Boule Créhennaise

Résultats du challenge d'été

- 1er Annie LAMÉ
- 2ème Robert BLANCHARD (à gauche)
- 3ème Francis BESNARD (91 ans)

Animations tous les mercredis à 13h30

Assemblée Générale le 21/02/2024 à la salle polyvalente



L'Art Floral

L'association Déco-Loisirs remercie la municipalité et les personnes présentes lors de la démonstration d'art floral présentée par Christine Boulin le 25 Novembre à la salle des fêtes.

Après-midi récréatif et instructif pour les passionnées d'art floral.

Le Bureau, La Présidente



Section course Emeraude



La section Emeraude Course Créhen a organisé son traditionnel cyclo-cross à l'étang communal de Créhen sous l'égide de la FSGT, rassemblant 90 engagés avec les catégories Moustiques qui concernent les moins de 6 ans jusqu'aux séniers.

Le nouveau circuit a été très apprécié par les participants.

Le président remercie tous les bénévoles ainsi que la municipalité, sans eux la manifestation ne pourrait pas se faire.

Durand Joan du club de Créhen fait deuxième dans la catégorie cadet, Pezres Didier 3ème et Colas Roger 9ème dans la troisième catégorie.

Félicitations à nos membres du club.

Philippe AUFFRAY, Président de la section



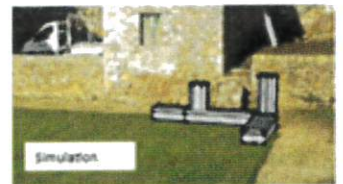
Les Compagnons du Guildo

Ancien Couvent des Carmes du Guildo

Journal des compagnons du Guildo
N°9 novembre 2023



Nous avons entrepris une restitution partielle du cloître sur le modèle du couvent de Josselin qui a été construit par le même frère Carme. Depuis 2020, nous avons organisé 11 stages avec Lucien MAZE, (tailleur de pierre monuments historiques installé à Créhen) qui ont rassemblé 47 stagiaires ayant taillé ou façonné plus de 82 pierres pour le cloître. Ci-contre une simulation du projet



Sur notre chaîne prochainement, 5 vidéos depuis l'extraction du granit en carrière, jusqu'au montage des pierres retrouvées sur le site. Pour accès à la chaîne taper « Carmes Guildo » sur YouTube ou utilisez QR code.



Patinage Artistique

Un petit mot des patineuses de la section artistique :

Du 1^{er} au 4 novembre : notre patineuse, Naomie Hamm, accompagnée de notre coach Margot Danjou, a défendu sa place - en catégorie Cadet - au Championnat de France à Gujan Mestras près de Bordeaux : pas de podium pour Naomie mais une belle expérience partagée.

Le week-end du 11 et 12 novembre, le Comité Artistique de la Région Bretagne a organisé, chez nous à Créhen, un stage de perfectionnement « techniques de danse ». Nous avons été une trentaine de patineurs des clubs de Lesneven (29), Châteaugiron (35), St Méloir des Ondes (35) et Loudéac, à profiter des conseils avisés des entraîneurs et juges nationaux renommés que sont Margot Danjou (*notre coach*) et Olivier Colardelle, (*tout spécialement venu de Lyon pour l'occasion*).

Nous avons également eu la visite de la Présidente et Trésorière du Comité Régional Artistique.

Les 6 et 7 janvier prochain à Créhen notre club organise

un nouveau stage de perfectionnement « danse » avec Priscilla Flores qui viendra de Région-Aquitaine.

A travers cet article, nous souhaitons remercier le public d'être venu aussi nombreux assisté au « Gala de Marie – *Haut en couleur* » le samedi 16 décembre : une belle récompense pour nous toutes. Le cycle des compétitions démarre pour les compétitrices par le Trophée Breton le week-end du 24 et 25 février 2024. Nous vous informerons de nos résultats.

En attendant le prochain Bulletin, vous pouvez déjà noter le Roller Family spécial « Carnaval » au complexe sportif le dimanche 11 février après-midi : *n'oubliez pas vos costumes...*

et d'ici là tous les membres de la Section Artistique vous souhaitent un Joyeux Noël et une Bonne Année.

A bientôt... et d'ici là.... Roulement vôtre

La section artistique.



Week-end du 11 et 12 novembre : les stagiaires et entraîneurs.



Gala de patinage du 16 décembre.

2AO Dance

2 AO Dance en mouvement

Halloween Party

Le samedi 4 novembre, Adeline et l'équipe 2AO Dance ont accueilli avec l'aide de quelques bénévoles, une quarantaine d'enfants au Chalet, pour fêter halloween mais aussi pour permettre aux enfants de se retrouver, d'apprendre à se connaître en mélangeant les différents groupes de danse.

Au programme : activités manuelles, atelier coiffure animé par des professionnels, atelier maquillage, Boom et un goûter. Une bonne journée résumée par Julie, bénévole de l'association : « Cela faisait un mois que nous préparions cet événement ; les activités proposées étaient variées, les enfants se sont bien amusés et moi aussi !! »



Adeline, danse avec les stars...

Le week-end du 18-19 novembre, afin de renforcer sa pratique de la danse et d'apporter du contenu à chacun de ses cours, l'animatrice de l'association est partie en déplacement suivre des stages intensifs de plusieurs styles de danse dans des lieux différents avec des « personnalités de la danse » et « des pointures de la discipline ». Notamment au Studio 2, Centre de Danse situé au Mans, Adeline a rejoint Inès Vandamme, Danseuse de Danse Avec les Stars, Chorégraphe et Animatrice de télé, tels que le loto et l'euro millions sur TF1(...) pour un cours de danse contemporain. Retour d'Adeline sur ce week-end : « Ce fut un week-end intense mais enrichissant comme à chacun de mes déplacements, un vrai partage artistique et humain avec chacun, dans la bonne humeur, de l'échange, dans une ambiance bienveillante ».

Stage de classique

Le dimanche 26 novembre avait lieu le 1^{er} stage d'initiation au classique, animé bénévolement par Océane Cojean, trésorière de l'association, formée à l'académie de danse Rosa Bessiere et à l'ancien conservatoire de St-Malo. Océane indique que « La danse classique permet d'avoir toutes les bases de la danse » Tout au long du stage elle a su donner des conseils sur la gestuelle, les mouvements et surtout elle a transmis sa passion. Lors du stage, la présidente Gwénaëlle

Cojean et Anaïs Eon, secrétaire, ont accueilli de nouvelles personnes en plus des adhérents.



Événements Noël

Le Père Noël a rendu visite aux enfants chez 2AO Dance. Oh,oh,oh, à quelques jours de Noël les petites danseuses de chez 2AO Dance ont eu le grand bonheur de recevoir la visite du Père Noël, un événement ouvert à tous, adhérent ou non, jusqu'à 7 ans. Il a retrouvé tous les enfants qui l'attendaient impatiemment dans la salle de danse qui l'ont accueilli avec des applaudissements et des sourires plus ou moins timides. Le Père Noël s'est prêté au jeu des photos en offrant des bonbons à chacun. Les enfants adhérents ont pu faire quelques démonstrations de danse devant le Père Noël, leurs parents, frères et sœurs ou encore devant les enfants, même s'ils ne sont pas adhérents, venus spécialement voir le Père Noël. Des boissons étaient offertes à tous par l'association et une vente de buffet sucré était proposé et organisé par les parents d'élèves de l'association avec Adeline l'animatrice danse. La journée a ensuite continué avec les plus grandes avec des séances photos dans le thème de Noël et une boom. Un vrai moment de partage et de joie entre tous.

Adeline et l'équipe 2AO Dance sont ravis de cette journée et des retours des parents qui ont partagé la même joie que leurs enfants. .

Adeline et le reste de l'équipe sont fiers du début de cette nouvelle aventure et de tous les événements proposés. Gwénaëlle Cojean, présidente, confirme que les événements continueront en début d'année prochaine notamment avec une zumba party pour enfants, le retour d'un stage d'initiation au classique ou encore un stage de danse de couple et bien d'autres événements.

Le dimanche 28 Janvier ; un atelier de danse portage au complexe Louis Hamon, pour les bébés de 3-18 mois avec Aurélie Bina, accompagnante à la parentalité et adhérente de l'association. De 10h00 à 11h30 ; 15 euros paiement à la réservation au 06.16.19.59.36 ou 2AODance@laposte.net

Gwénaëlle COJEAN, Présidente et les membres.

La Généalogie

Rencontre de généalogie à CRÉHEN le 18 novembre 2023

L'atelier de généalogie du club Arguenon Informatique a organisé sa rencontre annuelle le samedi 18 novembre à Créhen.

La salle polyvalente a été ouverte de 10 h à 18 h invitant les visiteurs à se rencontrer et à rechercher leur branche dans les arbres exposés. Les arbres des familles LESNÉ et LEVAVASSEUR ont attiré des cousins qui ne se connaissaient pas !

Une des filles de Marie BOUAN de Plancoët, centenaire, a découvert cinq générations d'ancêtres de sa maman.

D'autres arbres ascendants présentaient les familles



BOIVIN-GUGUEN, GOUJON et LE BOUËTOUX de BRÉJERAC.

Les stands des cercles de généalogie de La Bretagne Historique ont été bien sollicités évitant ainsi de parcourir les mairies pour la consultation des registres.

Cette année, nous avons reçu des collectionneurs de photos de familles locales.

Les auteurs de la région ont dédié leurs livres de Patrimoine et d'Histoire.

Sur vos agendas, reprenez la date du samedi 16 novembre 2024 pour la prochaine rencontre.

Alain et Marie-Claude HAMONET



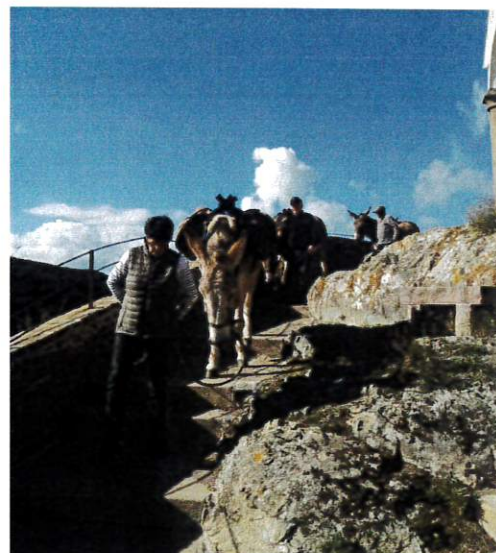
Créh'Âne

Activités de fin d'année

- ✓ **Octobre** : randonnée de St-Alban vers Dahouët
- ✓ Participation à l'équidé cup et pejet à Guichen
- ✓ **Novembre** : participation au trophée régional de l'âne du Val de Loire à Tours dans le cadre du salon de l'agriculture : 3 jours d'animation et concours en présence de 17 ânes
- ✓ **Décembre** : présence au marché de Noël de Léhon dans la crèche vivante ; marché de Noël à Créhen (photo ci-jointe) ; marché de Noël à l'école de Dinan ; participation au téléthon à Plancoët ; participation au marché festif à la ferme des Hamoniaux le 13 décembre ; accompagnement du Père Noël dans la cour de l'école à Créhen le 22 décembre.

L'association vous souhaite une bonne année 2024 et vous donne rendez-vous pour de nouvelles aventures en compagnie de nos ânes.

Roger DENMAT, Président.



Un Enfant au Pérou

Comme chaque année l'association de solidarité **Un Enfant au Pérou** organise les **20 et 21 janvier** prochain, son habituelle **foire aux livres d'occasion**. Les profits de cet événement culturel, ludique, éducatif et écologique, contribuent largement au fonctionnement d'un foyer d'accueil d'enfants de la rue, fondé par un prêtre français, Alain Marie, en banlieue d'Aréquipa, deuxième ville du Pérou, au sud de Lima. Nous intervenons dans cet orphelinat depuis maintenant 23 ans, ce qui a permis à de nombreux jeunes abandonnés de la société, d'accéder par leurs études, et l'éducation reçue à des postes d'adultes responsables au sein de la population péruvienne.

Cela nous permet également des aides ponctuelles, pour des enfants nécessiteux du pueblo de **Jerusalen** (Puente Piedra) bidonville sur la Panaméricaine à 30 Km au nord de Lima, dans les domaines scolaire et santé.

Françoise ROLLANDO et Jean-Pierre FRADOT, Présidents.



Boulangerie casa hogar




FOIRE
aux
LIVRES
D'occasion

SAM - DIM 9H - 18H
20 - 21 Janvier

CREHEN

SALLE
POLYVALENTE



CREHEN 27 janvier 2024

SOIREE TEXANE

19h

salle polyvalente

MENU :

Apéritif

Poulet / Patatoes

(sauce texane)

Fromage / Brownies

Café

Adultes : 14€

Enfants (3-12 ans) : 8€

A emporter : 12€

Tickets en vente à la mairie, la bibliothèque et le bar

Organisation :

Amicale des Employés Communaux de Créhen

Vous pouvez venir costumés

Concours de belote à CREHEN

Organisé par l'association "Jazz in Breizh"
nombreux lots



Samedi 24 Février

Salle polyvalente

Inscriptions à partir de 19h

10€ par équipe

Réservations au 0622512261

La vie scolaire

Ecole publique Jacques Prévert RPI Créhen/St-Lormel

Depuis le début de l'année, beaucoup d'activités dans les écoles du RPI. À Créhen, en octobre, les élèves des 2 classes ont pratiqué le Tchouk-Ball avec Mickaël Durand, animateur sportif de Dinan Agglomération.



Les élèves ont travaillé sur les commémorations du 11 Novembre. Quelques-uns étaient présents aux cérémonies, à Créhen et à St-Lormel. Au nom de notre Amicale Laïque, ils ont déposé un bouquet au pied du monument aux morts.



Les enfants de St-Lormel sont allés au cinéma de Dinard où ils ont pu voir un film adapté à leur âge, dans le cadre de Cinécole. Pour

certains, ce premier trajet en car fut une découverte.

Fin octobre, les élèves de St-Lormel ont vécu une journée à thème sur Halloween : lecture de contes, cuisine de sorcières, bricolages. Chacun est reparti avec un cône de bonbons. À Créhen, les élèves ont patienté jusqu'au retour des congés de Toussaint, car ils étaient occupés par les activités nautiques à St-Jacut-de-la-Mer.



Le 27 novembre, défiant la pluie, les élèves sont allés en forêt de la Hunaudaye, en quête des petites bêtes qui la peuplent et ont trouvé des cabanes faites par d'autres enfants.



À St-Lormel, les élèves participent au projet « je parraine mon arbre » avec le SMAP. Ils sont allés à la découverte des arbres et des feuilles qui bordent l'école, en dessinant, en observant et écoutant un apeau, en collectant des feuilles.

À Créhen, les 2 classes ont eu la chance de s'initier aux danses bretonnes le lundi après-midi, avec des danseurs et musiciens du Cercle Val d'Arguenon de Plancoët. Les enfants ont découvert quelques instruments traditionnels. Ils ont même pu s'exercer au psaltérion. Les élèves ont beaucoup apprécié. Nous remercions chaudement Maryse, Bernard, Michel, Nadège et les autres... !



Et puis les CM de Créhen se sont lancés dans un grand projet artistique axé sur la danse, dans le cadre du dispositif des Petites Cartes Postales Chorégraphiques des Côtes d'Armor, qui regroupe une vingtaine de classes du département.



Ce projet s'appuie sur la danse contemporaine pour développer chez les élèves de nombreuses compétences qui donnent sens aux apprentissages grâce aux arts.



Dans cette première étape, les élèves entrent en danse avec l'aide d'Annaïg Leroy, animatrice de Dinan Agglomération.



C'est une phase d'exploration et de recherche. Les élèves travaillent aussi à se constituer une première culture autour de la danse sous toutes ses formes.

Ils seront amenés à créer des « petites cartes postales » à l'aide des outils numériques. Ils communiqueront ainsi avec les autres classes et différents acteurs du projet, tels que le

chorégraphe impliqué dans le projet. En fin d'année, ce travail donnera lieu à une restitution, le 13 juin 2024, à Solenval.



Et puis toutes les classes du RPI ont préparé un petit spectacle de chant autour de Noël. Le 2 décembre, au goûter organisé par notre Amicale Laïque, ils sont venus nombreux pour chanter, espérant que cela ferait venir le Père Noël : ils n'ont pas été déçus.



Un grand merci à tous nos petits chanteurs et à tous ceux qui sont venus partager ce moment agréable. Et un grand merci à tous les membres de notre Amicale pour ce beau et bon goûter !

Enfin, le 22 décembre, tous les élèves du RPI se sont retrouvés à Créhen pour le repas de Noël, avant d'aller assister au spectacle offert par les mairies de Créhen et de St-Lormel. Ce fut une belle journée avant le départ en vacances.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous !

Caroline DUFLOS et Julien DOMER, directeurs

L'Amicale Laïque RPI Créhen/St-Lormel

Du 5 au 15 Février 2024

Benne à ferraille sur le parking derrière l'église à St-Lormel

Le dimanche 24 Mars 2024

LOTO à la salle polyvalente de Créhen à 14h00 - nombreux lots et bons d'achat

Ouverture des portes dès 10h30

Buvette et petite restauration sur place

QUOI DE NEUF DEPUIS LA REPRISE DE LA TOUSSAINT ?

Des enfants de l'école ont participé aux cérémonies de commémoration du 11 novembre de la commune en lisant des textes et poèmes du Groupe Scolaire.



Les maternelles et CP ont découvert le milieu naturel autour de l'étang de Créhen avec Edwige de l'association Identiterre, par le biais d'ateliers mettant en œuvre les 5 sens. D'autres séances auront lieu au printemps. En attendant ils sont allés observer les arbres à feuilles caduques.

Le projet alimentation et santé se poursuit avec les élèves de CP : prendre soin de son corps pour bien grandir.



Nos élèves ont commencé les séances de musique avec leur intervenante de l'école de musique: Hélène. Celles-ci sont en lien avec nos projets et portent sur le chant choral. Les élèves de maternelle et CP travaillent le rythme, les percussions corporelles et les chants sur le thème de l'eau et les plus grands sur le thème du jardin ; les CE1, quant à eux travaillent sur l'histoire



Les élèves de CM ont découvert des cours donnés en 6^{ème} au collège de Créhen : ils ont participé à une séance d'arts plastiques et une séance d'espagnol avec leurs futures professeurs ; le 14 décembre, les CM2 ont passé une matinée au collège.



Les séances de sport, menées par Mickaël Durand, animateur sportif, de Dinan Agglomération se poursuivent. Au programme : le Kin ball pour les CP et les

L'APEL (Association des Parents d'Elèves) continue à œuvrer pour les enfants de notre établissement en organisant différentes ventes. Il y a eu l'opération « bulbes » et pour Noël ils ont proposé une vente de gavottes et de rougail saucisse, soupe de citrouille au marché de Noël. Merci pour leur investissement !



Tous les enfants se sont réunis salle Marie Saiget pour la célébration de Noël et juste avant les vacances, ils ont eu aussi la joie d'accueillir à l'école le Père Noël venu distribuer un cadeau à chaque classe. Enfin ils ont pu participer au spectacle prévu par la mairie !! Ils sont gâtés ces enfants !

Stéphanie LETHUILLIER, Directrice, et son équipe enseignante

L'APEL

Cette année encore, l'odeur des noix de St-Jacques grillées au feu de bois n'a pas laissé insensible les papilles des visiteurs du marché de Noël.

Par une température hivernale, parés contre le froid, c'est dans la bonne humeur que les membres de l'association des parents d'élèves de l'école Immaculée Conception ont tenu leur stand de buvette-restauration.

Au menu : noix de St-Jacques cuites au feu de bois, soupe de potiron maison, frites, et cette année sur réservation étaient proposées des parts à emporter de rougail saucisse traditionnelle préparée par une maman de l'école que l'APEL remercie encore.

Un stand maquillage était également tenu par l'APEL pour le plus grand bonheur des enfants.

Tous les bénéfices réalisés sur ce week-end permet-

tront de financer les projets pédagogiques des enfants. Toute l'équipe de l'APEL vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.



Collège Privé Immaculée Conception

Mardi 17 octobre 2023, tous les élèves et les adultes du collège se sont mobilisés pour Octobre Rose.

Chacun est venu habillé ou doté d'un accessoire de couleur rose. Un repas à thème a été préparé à cette occasion par la société de restauration "Convivio".

Des bracelets au profit de la Ligue contre le Cancer étaient disponibles à la vente sous forme de don libre. La recette de la vente de pains au chocolat du jour a également été entièrement reversée à la Ligue contre le Cancer ; soit un total de 166€.

Des coussins ont été fabriqués par les élèves sous la houlette de Mme Lainé, maman d'élève, de la Mercerie des Quais de Plancoët, et de Sophie Cormault, personnel de vie scolaire.

Le coussin-cœur, placé sous le bras, est destiné à soula-

ger les douleurs post cancer du sein en diminuant les tensions dues à la chirurgie. Ce prototype, mis en place par un médecin américain, revêt également une valeur symbolique, un message fort de soutien et d'amour qui nous parle.

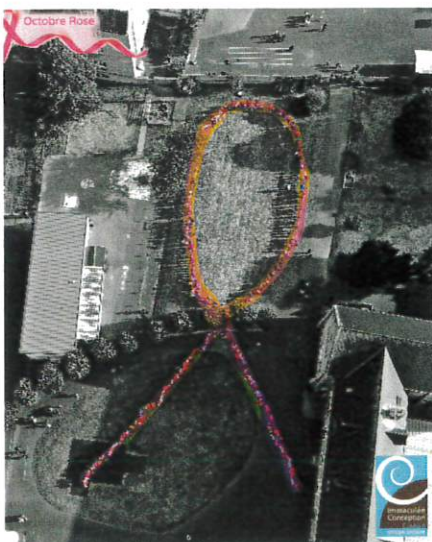
Ces coussins seront remis courant décembre au service oncologie de la clinique du Pays de Rance

Pour clore cette journée, un ruban rose géant a été formé par tous les élèves sur la cour en témoignage de solidarité à la lutte contre le cancer du sein.

Une photo prise avec un drone a été prise.

Une belle mobilisation pour une cause importante !

Monsieur MICHEL, Directeur



Agenda



Janvier 2024

Samedi 6 janvier à 18h	Vœux du Maire à la Salle Polyvalente à 18h
Mardi 16 janvier	Réunion Publique au Foyer à 20h (aménagement)
Samedi 20 et Dimanche 21	Foire aux livres à la Salle Polyvalente
Vendredi 26	Assemblée Générale Inter-associations au Chalet à 19h
Samedi 27 janvier	Repas Texan à la Salle Polyvalente par l'Amicale des Employés Communaux

Février



Lundi 12 février	Réunion Publique au Foyer à 19h (frelons asiatiques)
Mercredi 21 février	Assemblée Générale la Boule Créhennaise au Boulodrome
Samedi 24 février	Concours de belote par Jazz In Breizh à la Salle Polyvalente

Mars



Samedi 2	Les Puces Couturières de Saint-Lormel à la Salle Polyvalente
Samedi 9 et dimanche 10	Tournoi de foot des jeunes au Complexe Sportif
Dimanche 23	Loto RPI Créhen/St-Lormel à la Salle Polyvalente



Le prochain bulletin communal paraîtra mi-avril 2024.

Vos articles et photos doivent parvenir sur la boîte mail de Murielle avant le 21 mars 2024

accueil.mairie@crehen.fr

Festivités

